

FICHE TECHNIQUE

Carnet d'attestation d'entretien

1/5

Fiche Technique N° : ENT-09-07-11

Référence Produit Self Climat :
630 840 - 630 841 - 630 842

CADRE REGLEMENTAIRE

Dans le cadre de la transposition en droit français de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments, un décret et un arrêté traitant de l'entretien annuel des chaudières de puissance utile comprise entre 4 et 400 KW ont été publiés en 2009. Ces textes officiels rendent l'entretien annuel des chaudières obligatoire et formalisé par une attestation.

Le but de cette réglementation est de formaliser clairement les opérations à réaliser lors des entretiens par une attestation, et d'encourager le commanditaire à améliorer l'usage ou le fonctionnement de la chaudière en place.



CONTENU DE L'ATTESTATION

La nouvelle réglementation précise les opérations qui doivent être obligatoirement menées lors de tout entretien de chaudière. Une attestation d'entretien dont le contenu est précisé dans l'arrêté doit être obligatoirement remis au commanditaire. L'attestation doit :

- rendre compte des opérations et mesures effectuées
- éclairer le client sur la performance de sa chaudière en terme de rendement
- informer le client sur les émissions de polluants de son matériel (Nox pour les chaudières gaz et fioul, COV et poussières pour les chaudières utilisant des combustibles solides)
- comparer ces valeurs à celles des meilleures technologies disponibles en 2009 et faire part en la matière des possibilités d'amélioration de son installation.

PRESENTATION

Le carnet d'attestation d'entretien Self Climat se présente sous la forme d'un carnet autocopiant à souche en format A4.

Un carnet comprend 25 fiches d'intervention de 3 feuillets autocopiants.

Il existe pour chaque combustible une référence de carnet bien distincte, puisque les points de contrôle sont différents. La deuxième page portant notamment sur les conseils et recommandations est générale et donc identique aux trois combustibles.

Les feuillets ci-après vous donnent un aperçu détaillé de l'attestation d'entretien.

- Attestation Chaudière Gaz : Code article 630 840
- Attestation Chaudière Fioul : Code article 630 841
- Attestation Chaudière Bois : Code article 630 842

FICHE TECHNIQUE

Carnet d'attestation d'entretien

2/5

Fiche Technique N° : ENT-09-07-11

Référence Produit Self Climat :
630 840 - 630 841 - 630 842

Attestation d'entretien - CHAUDIERE GAZ de 4 à 400kW - 1/2			
Nom du commanditaire :		Entreprise effectuant l'entretien :	
Adresse du commanditaire :		Tel :	
Adresse du local chaudière :		Adresse :	
Caractéristiques de la chaudière Marque, modèle, type : Puissance nominale P_n (min, max) : Mode d'évacuation, type : Date de mise en service : Numéro de série :		Caractéristiques du brûleur (si applicable) Marque, modèle : Puissance nominale Q_n (min, max) : Date de mise en service : Numéro de série :	
Date du dernier entretien (si disponible) :/...../.....		Date du dernier râmonage (si disponible) :/...../.....	
Points de contrôle obligatoires de l'entretien			
	Sans objet	Validé	Non Validé
Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement de l'appareil.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du corps de chauffe, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent dans l'appareil)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démontage et nettoyage du brûleur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification et réglage éventuel du débit gaz		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle du circulateur de chauffage (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification et réglage des organes de régulation (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VMC gaz : vérification du dispositif individuel de sécurité et nettoyage du conduit de raccordement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du dispositif d'anti-refoulement des fumées (si présent)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points de contrôle recommandés			
Vérification de la pression du réseau hydraulique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres points vérifiés			
Mesures obligatoires après les opérations de réglage : L'imprimé du test de combustion peut aussi être agrafé sur l'attestation > Pour les brûleurs à air soufflé uniquement Température des fumées :°C Température ambiante :°C Teneur CO ₂ et/ou teneur O ₂ (à préciser) dans les fumées :			
Teneur en CO à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière de type B (voir p.2) uniquement : ppm <input type="checkbox"/> %CO < 20ppm La situation est normale <input type="checkbox"/> 20 ppm < %CO < 50 ppm Il y a une anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local. <input type="checkbox"/> %CO > 50ppm Il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service A compter du 1er Juillet 2014 le seuil de 20 ppm sera abaissé à 10 ppm			
Appareil(s) de mesure (Marque et référence)			
Rendement PCI de la chaudière à puissance nominale utile de fonctionnement (en %)		Emissions de polluants (en mg/kWh à 0% d'O ₂)	
Rendement évalué de la chaudière %	Emissions évaluées de NOx de la chaudière
Rendement de référence (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation) %	Emissions de NOx de référence (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)	35

FICHE TECHNIQUE

Carnet d'attestation d'entretien

3/5

Fiche Technique N° : ENT-09-07-11

Référence Produit Self Climat :
630 840 - 630 841 - 630 842

Attestation d'entretien - CHAUDIERE FIOUL de 4 à 400kW - 1/2			
Nom du commanditaire :		Entreprise effectuant l'entretien :	
Adresse du commanditaire :		Tel :	
Adresse du local chaudière :		Adresse :	
Caractéristiques de la chaudière		Caractéristiques du brûleur (si applicable)	
Marque, modèle :		Marque, modèle :	
Puissance nominale P_n (min,max) :		Puissance nominale Q_n (min,max) :	
Mode d'évacuation, type :		Type de gicleur :	
Date de mise en service :		Date de mise en service :	
Numéro de série :		Numéro de série :	
Date du dernier entretien (si disponible) :/...../.....		Date du dernier ramonage (si disponible) :/...../.....	
Points de contrôle obligatoires de l'entretien			
	Sans objet	Validé	Non Validé
Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement de l'appareil.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du corps de chauffe		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démontage et nettoyage du brûleur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du pré-filtre fioul domestique lorsque l'installation en est munie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du filtre de la pompe fioul domestique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle du circulateur de chauffage (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points de contrôle recommandés			
Vérification et réglage des organes de régulation (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la pression du réseau hydraulique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres points vérifiés			
Mesures obligatoires après les opérations de réglage : L'imprimé du test de combustion peut aussi être agrafé sur l'attestation			
Indice de noircissement (test bacharach) :			
Température des fumées :°C		Température ambiante :°C	
Teneur CO ₂ et/ou teneur O ₂ (à préciser) dans les fumées :			
Pression de pulvérisation du gicleur : bars			
Teneur en CO à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière de type B (voir p.2) uniquement : ppm			
<input type="checkbox"/>	%CO < 20ppm	La situation est normale	
<input type="checkbox"/>	20 ppm < %CO < 50 ppm	Il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local.	
<input type="checkbox"/>	%CO > 50ppm	Il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service	
A compter du 1er Juillet 2014 le seuil de 20 ppm sera abaissé à 10 ppm			
Appareil(s) de mesure (Marque et référence)			
Rendement sur PCI de la Chaudière à puissance nominale utile de fonctionnement (en %)		Emissions de polluants (en mg/kWh à 0% d'O ₂)	
Rendement évalué de la chaudière %	Emissions évaluées de NOx de la chaudière
Rendement de référence (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation) %	Emissions de NOx de référence (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)	90

FICHE TECHNIQUE

Carnet d'attestation d'entretien

4/5

Fiche Technique N° : ENT-09-07-11

Référence Produit Self Climat :
630 840 - 630 841 - 630 842

Attestation d'entretien - CHAUDIERE BOIS de 4 à 400kW - 1/2			
Nom du commanditaire :		Entreprise effectuant l'entretien :	
Adresse du commanditaire :		Tel :	
Adresse du local chaudière :		Adresse :	
Caractéristiques de la chaudière Marque, modèle : Puissance nominale P_n (min,max) : Mode d'évacuation, type : Date de mise en service : Numéro de série :		Caractéristiques du brûleur (si applicable) Combustible : Marque, modèle : Puissance nominale Q_n (min,max) : Date de mise en service : Numéro de série :	
Date du dernier entretien (si disponible) : ... / ... / ...		Date du dernier ramonage (si disponible) : ... / ... / ...	
Points de contrôle obligatoires de l'entretien			
	Sans objet	Validé	Non Validé
Vérification du raccordement et de l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'état des joints		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du corps de chauffe et décastrage approfondi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification complète de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du système d'alimentation automatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage du ou des ventilateurs (si présents)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification fonctionnelle du circulateur de chauffage (si présent dans l'appareil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de la régulation (si présente)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Points de contrôle recommandés			
Vérification de la pression du réseau hydraulique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre points vérifiés :			
Mesures obligatoires après les opérations de réglage : L'imprimé du test de combustion peut aussi être agrafé sur l'attestation			
Température des fumées :°C		Température ambiante :°C	
> Pour les chaudières à alimentation automatique uniquement			
Teneur CO ₂ et teneur O ₂ dans les fumées :%O ₂%CO ₂	
Teneur en CO à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière de type B (voir p.2) uniquement : ppm			
<input type="checkbox"/>	%CO < 20 ppm	La situation est normale	
<input type="checkbox"/>	20 ppm < %CO < 50 ppm	Il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local.	
<input type="checkbox"/>	%CO > 50 ppm	Il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service	
A compter du 1er Juillet 2014 le seuil de 20 ppm sera abaissé à 10 ppm			
Appareil(s) de mesure (Marque et référence)			
Rendement sur PCI de la chaudière à puissance nominale utile de fonctionnement (en %)		Emissions de poussières (en mg/Nm ³ à 10% d'O ₂)	
Rendement évalué de la chaudière	... %	Emissions évaluées de poussières de la chaudière
		Emissions de évaluées de poussières de la chaudière	30
Rendement de référence (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)	... %	Emissions des composés organiques volatiles (COV) (en mgC ₃ H ₈ /Nm ³ à 10% d'O ₂)	
		Emissions évaluées de poussières de COV
		Emissions de évaluées de COV (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)	55 (bûches) et 10 (granulés et bois déchiquetés)

FICHE TECHNIQUE

Carnet d'attestation d'entretien

5/5

Fiche Technique N° : ENT-09-07-11

Référence Produit Self Climat :
630 840 - 630 841 - 630 842

Attestation d'entretien - CHAUDIERE de 4 à 400kW - 2/2

Définitions :

Rendement de référence : pour les combustibles solides, le rendement de référence est le rendement sur PCI de la meilleure technologie équivalente de chaudière présente sur le marché en 2009. Pour les combustibles fioul et gaz, il s'agit du rendement sur PCI à charge totale d'une chaudière à condensation de même puissance.

Emission de référence : la valeur de référence correspond au niveau équivalent d'émissions atteint par l'utilisation des meilleures technologies de chaudières utilisant le même combustible et présent sur le marché de 2009.

Les chaudières de type B sont des chaudières avec circuit de combustion non étanche et raccordées à un conduit de fumée.

Les chaudières de type C sont des chaudières avec circuit de combustion étanche, aussi appelées "à ventouse".

Défauts corrigés suite aux opérations d'entretien :**Conseils et recommandations portant sur :**

> le bon usage de la chaudière en place

> les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage

> l'intérêt éventuel du remplacement du brûleur, de la chaudière, ou de l'installation de chauffage

Les conseils et recommandations de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ont une valeur informative. Aucun investissement proposé par la personne ayant effectué l'entretien ne revêt un caractère obligatoire. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'injonctions de faire, sauf pour le cas où une teneur anormalement élevée en monoxyde de carbone est constatée

Date de la visite : ... / ... / ...

Nom et signature de la
personne ayant réalisée
l'entretien :Signature du
commanditaire :